

Réf: Dossier 374315

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE IMMOBILIERE ACGIM »

Siège ABIDJAN yopougon Assonvon en face de la station petro ivoire, Lot 972, Ilot 86

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/12/2024 , et enregistrés au CEPICI le 09/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IMMOBILIERE ACGIM »

Objet : location et gestion immobilière-
vente et achat de bien immobilier -
réhabilitation-
construction de maison et d appartement -
prestation diverse.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN yopougon Assonvon en face de la station petro ivoire, Lot 972, Ilot 86

Dirigeant(s) M HOUPHOUET YAO THEODORE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00678 du 23/01/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04493/GTCA/RC/2025 du 23/01/2025

